



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BASKET-BALL DU HAUT-RHIN

4 RUE DE CHEMNITZ - BP 2295 - 68069 MULHOUSE CEDEX 2

Tel : 03.89.33.14.40 – Email : comite@basket68.com

Siret : 434 387 098 00032

Sites internet : www.basket68.com et www.facebook.com/comite.basket.68

PROCES-VERBAL DU BUREAU SAISON 2025/2026 – REUNION N°6 DU 12/01/2026

Les membres du Bureau se sont réunis le lundi à 19h au siège du Comité.

Présents : Mme Isabelle KAYSER
MM. Geoffroy KAEMMERLEN - Benoît KLEIBER - José MORENO – Gérard NAAS - Éric RUNSER

Excusés : MM. Jérôme DHOLLANDE

L'ordre du jour s'est déroulé comme suit.

1) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

AG CLUBS

José Moreno s'est rendu à l'AG de Wittenheim le 3 janvier 2026.

LICENCES

Nous comptons 7233 licenciés à ce jour, nous constatons une diminution de 3% du nombre de licenciés.

SOIREE DES PRESIDENTS

La prochaine soirée des Présidents se tiendra le 19 janvier à Heimersdorf.

SEMINAIRE A TROYES

Les thèmes traités ont été les suivants :

L'avenir et l'évolution des CTC
Le Pacte Tous Engagés
Le PPF
Le Basket du Futur

L'échange entre les divers Présidents de Comités a été fructueux. La Fédération envisage d'apporter des modifications et améliorations aux CTC et au Pacte Tous Engagés.

Groupement d'employeurs

Le Président souhaite proposer le principe d'un groupement d'employeurs aux clubs. Ce fonctionnement permettrait aux clubs d'avoir une personne compétente uniquement quelques heures en fonction de leurs besoins.

Le comité pourrait embaucher quelqu'un qu'il mettrait à disposition des clubs leur évitant ainsi les lourdeurs administratives (bulletins de paye, charges sociales, arrêts maladie). Les heures seraient refacturées et le Comité pourrait également en bénéficier.

Cela concernerait plutôt la technique que l'administratif.

José évoquera cette possibilité à la prochaine réunion des Présidents.

AG DU CD68

L'AG est octroyée au Club de Wintzenheim et aura lieu le 27 juin 2026.

CHAMPIONNAT INTERDEPARTEMENTAL

Point règlement : le CD68 valide le nombre de joueurs en U15, soit 12 joueurs ainsi que le temps de jeu de 4x10mn.

Règle de l'obligation de jouer 1/3 des matchs en première phase n'est pas validée par le bureau du 68. Concernant les phases finales filles, il y aura des demi-finales et finales, contrairement à ce qui était annoncé.

RECOMPENSES

Nombre de Lettres : 10.

Nombre de Médailles de bronze : 5 et éventuellement 3 de la ligue.

Nombre de Médailles d'argent : 3

Nombre de Médailles d'or : 1

Le bureau a défini les personnes auxquelles les récompenses seront attribuées.

2) SITUATION FINANCIERE

La situation financière du CD68 est saine en ce début d'année. Il reste deux créances à recouvrir, les subventions communales ne leur ayant pas encore été versées.

Concernant la facture G84 relative aux licences validées entre le 01/09/2025 et le 31/10/2025 (échéance au 05/12/2025), deux clubs ne sont pas en règle pour un montant total de 7 892,94 € : le premier a proposé un paiement étalé en 2 fois, le deuxième, un délai jusqu'à l'obtention de la subvention de sa municipalité.

La facture P832 associée aux frais d'arbitrage liés à la période du 8 septembre au 9 novembre 2025 (échéance au 12/12/2025) voit le même club créancier ne pas être à jour du fait de sa subvention communale non touchée

Enfin les factures G83 relatives aux cotisations et G85 relative aux engagements d'équipe avec une échéance commune au vendredi 2 janvier voient 10 groupements sportifs non en règle pour un montant total cumulé de 5 990 €. Les relances ont été adressées aux clubs concernés ce vendredi 9 janvier pour une régularisation rapide.

Le prochain virement des officiels (arbitres et observateurs) doit avoir lieu le mardi 27 janvier 2026 pour les rencontres jouées entre le 1^{er} décembre 2025 et le 18 janvier 2026. Une nouvelle facture des frais d'arbitrage devra être adressée aux clubs pour préparer ce versement : elle concernera les rencontres officielles jouées à partir du 10 novembre 2025.

3) TOUR DES COMMISSIONS

CDO

1) EAD Session octobre -décembre 2025

24 stagiaires => 20 validés le 20 décembre E3/E4,

Ils passeront la dernière épreuve E5 (4 par rencontre jeunes U15 ou U18) avec supervision par un membre de la CDO, et ceci dès le dernier week-end de janvier.

4 échecs (moins de 12 sur 20), pas de rattrapage, ils bénéficieront de la clause "assiduité" sur FBI dans le cadre du « Pacte Tous Engagés », ils pourront revenir la saison prochaine et repasser ces modules ; les 4 stagiaires et leurs présidents ont été informés.

2) Tournoi U11M du MPBA le 3 et 4 janvier au Centre sportif

Parfaite organisation de la part du staff du MPBA drivé par Jordan LE QUILLIEC. Aucune doléance de la part des arbitres concernant l'organisation, la gestion et la qualité des repas servis.

Les stagiaires et arbitres confirmés inscrits étaient présents, le samedi le coordinateur CDO a été Anthony LARUE, et Jérémy VAN PRAET le dimanche. Gérard NAAS est passé chaque matin afin d'échanger brièvement avec les 2 coordinateurs ainsi qu'avec le Président du MPBA.

Tous les arbitres présents auront droit à 2 à 3 billets pour une rencontre MUSTANGS PRO sur demande à l'organisateur, celle-ci devra avoir lieu avant les rencontres play-offs NM1 prévues vers mi-mai. Cette information a bien été communiquée à tous les arbitres.

3) Tournoi KGB du 13 au 15 février 2026

24 équipes (6 par catégorie) seront présentes, 1 poule F et 3 poules M.

Les rencontres se dérouleront sous forme de championnat le vendredi soir et samedi toute la journée dans 4 salles autour de Mulhouse.

Les 4 finales se dérouleront le dimanche au Palais des Sports à partir de 11H15 et opposeront chaque fois les 2 premiers à l'issue de la formule championnat.

L'arbitrage sera assuré par des arbitres confirmés bénévoles de la CDO ainsi que des meilleurs jeunes issus d'écoles d'arbitrage sélectionnés par la CDO et qui seront accompagnés par leur référent.

Les tables de marque seront couvertes par des OTM clubs compétents et disponibles ; pour les 4 finales du dimanche, Elodie BRENIER (OTM HN et formatrice) se chargera de désigner des OTM CF.

L'organisation du KGB mettra à disposition les maillots (arbitres et OTM) qui devront être déposés au CD68 le mercredi 11 février ainsi que les billets (Gérard NAAS communiquera à Azzedine NESSAIBIA le nombre de billets exigés pour le show case prévu après la remise des prix).

4) Cycle retour(désignations/observations)

Le Championnat Départemental a repris le 10/11 janvier 2026, alors que le Championnat Interdépartemental a démarré ce même week-end, ainsi que le Championnat jeunes Ligue, ce qui fait un important quota de rencontres à couvrir par Éric qui gère cela très professionnellement, malgré le nombre de rencontres départementales non-couvertes qui a augmenté.

Afin de faire progresser nos jeunes arbitres qui ne demandent que ça, nous allons multiplier les supervisions en fonction de la disponibilité de nos observateurs.

5) Divers

Les rencontres U13F et U15M du 20 décembre ont été très bien sifflées par nos 2 arbitres, Charlotte MARANZANA (Cité de L'ILL) et Romain ULRICH (Eguisheim).

Les finales Crédit Mutuel du WE 20/21 décembre à Eguisheim, Richwiller et Altkirch se sont également déroulées dans des conditions idéales et devant des publics records et enthousiastes. Les arbitres sélectionnés ont honoré cela par une prestation sans faille à la satisfaction des acteurs et des spectateurs.

Formation EAD sur prochain stage AB CAMPS du 19 au 24 juillet 2026. En partenariat avec AB CAMPS et après l'immense succès de l'édition 2025/2026, la CDO envisage à nouveau pareil camp, aussi les clubs ou jeunes intéressés par ce stage sont invités à se faire connaître au secrétariat du CD68 avec copie à la CDO afin de ficeler ce projet avec l'organisation du staff AB CAMPS (réservation des chambres au Centre sportif), notons que le Comité prendra à nouveau à charge une participation de 150 euros par stagiaire licencié au CD68 (fond généré par le développement à l'arbitrage et distribué chaque saison par la FFBB dans le cadre du « Pacte Tous Engagés »)

EVENEMENTIEL

Le tournoi du 27 décembre a été annulé faute de participants

La commission envisage de coupler le tournoi avec une réunion CODIR. Le problème essentiel est la date de cette manifestation.

La date du prochain CODIR est le 27 mars.

JURIDIQUE

La commission n'a rien de particulier à signaler.

COMPETITION

Les finales de la coupe du Crédit Mutuel se sont très bien passées.

Il faudrait rappeler la procédure intempéries notamment pour prévenir les arbitres.

DEVELOPPEMENT

Opération Basket Ecole

La commission mettra à disposition des clubs signataires du dispositif les dotations déjà reçues courant janvier 2026.

Centre Génération Basket

Le changement de partenaire pour les Centres Génération Basket a rendu caduques les conventions liant les organisateurs de CGB et la FFBB, le dispositif avait d'ailleurs été suspendu quelques mois. Tout nouveau CGB nécessitera la signature d'une nouvelle convention. Les clubs potentiellement intéressés pour une coanimation d'un tel événement peuvent s'adresser à la commission développement.

TECHNIQUE

La commission n'a rien de particulier à signaler

4) DIVERS

Précision sur le règlement sportif particulier (art 9 DF2)

Pour éviter un trop grand nombre de matchs, il a été décidé de garder les résultats obtenus lors de la première phase par les clubs amenés à se rencontrer à nouveau.

La Secrétaire Générale :
Isabelle KAYSER



Le Président :
José MORENO

